

Demande de lettre de confirmation de formation – résidents et moniteurs libres

Un étudiant libre est un étudiant qui effectue une formation hors d'un programme de diplôme d'études spécialisées (DES) reconnu par l'Université de Montréal. L'étudiant libre ne postule pas de grade, ni de diplôme, et n'obtiendra pas de diplôme universitaire à la fin de sa formation. Le résident ou le moniteur peut vérifier son statut d'admission (libre ou régulier) sur sa lettre d'admission à l'Université de Montréal (voir Centre étudiant).

À la fin de sa formation, un étudiant libre peut obtenir:

- Une lettre de confirmation de formation, s'il a complété l'ensemble de la formation prévue au moment de son admission;
- Une lettre de formation partielle, s'il n'a pas complété l'ensemble de sa formation prévue au moment de son admission.

Les lettres de confirmation de formation et les lettres de formation partielle sont émises en format électronique uniquement. Elles sont rédigées en français et en anglais.

Conditions pour recevoir une lettre de confirmation de formation :

- Avoir effectué avec succès toutes les périodes de stage prévues au moment de l'admission.
- Avoir reçu du comité d'évaluation ou du comité de compétences la sanction finale sur toutes les fiches d'évaluation (excepté la dernière fiche, si la formation est en cours).
- Avoir satisfait à toutes les conditions d'admission indiquées sur sa lettre d'admission.
- Avoir son centre étudiant conforme et n'avoir aucun solde impayé.

Étapes de l'émission d'une lettre de confirmation de formation :

1. L'étudiant complète la section 1 du formulaire (voir page suivante) puis l'envoie à son programme;
2. Le programme complète la section 2 du formulaire;
3. Le programme envoie le formulaire complété au VD-EMPD;
4. Le VD-EMPD vérifie que toutes les conditions ont bien été complétées :
 - Si une condition n'est pas satisfaite ou si les champs obligatoires sont incomplets, le formulaire est retourné et la demande n'est pas traitée;
 - Si les conditions sont remplies, un délai de quatre semaines est requis pour que l'étudiant puisse recevoir le document.
5. Le VD-EMPD produit la lettre de confirmation de formation et la transmet au secrétariat de la Faculté de médecine.
6. Le secrétariat de la Faculté de médecine vérifie le document, le signe, appose son sceau et l'envoie par courriel à l'étudiant, avec copie au VD-EMPD et au programme.

Formulaire - Demande de lettre de confirmation de formation

Avant de compléter la demande, veuillez vérifier que **toutes les fiches d'évaluation** (sauf la dernière en cours) sont complétées par vos superviseurs dans MedSIS et que la décision du comité d'évaluation ou du comité de compétences apparaît sur chacune des fiches d'évaluations.

Ce formulaire doit être complété en ligne puis envoyé par courriel aux différents intervenants. Les champs avec astérisques sont obligatoires.

Section 1 : À compléter par l'étudiant	
Nom de l'étudiant* :	Prénom* :
Programme* :	Matricule* :
J'ai payé l'intégralité de mes frais de scolarité et mon Centre étudiant est conforme*.	
J'ai rempli les conditions d'admission de l'Université de Montréal, le cas échéant*.	
J'ai vérifié que toutes mes fiches d'évaluations sont complétées dans MedSIS*.	
Commentaires :	
Date* :	
Section 2 : À compléter par le programme	
Intitulé exact du stage de perfectionnement, s'il y a lieu (apparaîtra sur la lettre) :	
En français :	
En anglais :	
J'ai vérifié que les fiches d'évaluations ont toutes été sanctionnées*	
- L'étudiant a complété avec succès sa formation et se qualifie pour la remise du document*.	
Commentaires :	
Date* :	
Étape 3 : Envoyer le formulaire au VD-EMPD	
Par courriel à votre TGDE : https://medpostdoc.umontreal.ca/nous-joindre/	

À compléter par le VD-EMPD

() Lettre de confirmation de formation () Lettre de formation partielle

Conditions pour l'émission de la lettre de confirmation de formation :

- Toutes les fiches d'évaluation ont été complétées et sanctionnées
- Le centre étudiant est conforme et frais de scolarité ont été acquittés
- Les conditions d'admission à l'Université de Montréal ont été remplies